

# BUDGET MUNICIPAL 2021

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Camille,

Réuni en séance extraordinaire le lundi 14 décembre 2020, le conseil municipal a présenté aux personnes présentes, via la plateforme Zoom, le budget d'opération pour l'année 2021 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2021 à 2023.



Municipalité canton de  
**SAINT-CAMILLE**

Nos principes directeurs pour ce budget sont les suivants :



**RESPECTER LA CAPACITÉ DE PAYER DES CITOYENS**



**UTILISER DES SURPLUS ACCUMULÉS POUR DU NON-RÉCURRENT**



**ANTICIPER LES BESOINS ET RÉALISER NOS PROJETS SELON LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE**



## LE BUDGET D'OPÉRATION DE LA MUNICIPALITÉ EN 2021

DÉPENSES	2020	2021
Administration générale	250 206 \$	294 472 \$
Sécurité publique ( <i>Sûreté du Québec, Service de sécurité incendie, etc.</i> )	132 258 \$	132 298 \$
Transport et voirie ( <i>déneigement, entretien des routes, entretien véhicules, etc.</i> )	246 962 \$	260 443 \$
Hygiène du milieu ( <i>déchets, récupération, compost, etc.</i> )	105 075 \$	81 661 \$
Communautaire	8 500 \$	9 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	64 571 \$	126 802 \$
Loisirs et culture	132 594 \$	129 382 \$
Frais de financement	31 245 \$	29 886 \$
Capital et affectations	76 353 \$	70 174 \$
<b>Total</b>	<b>1 047 764 \$</b>	<b>1 134 622 \$</b>

REVENUS	2020	2021
Taxe foncière générale	666 199 \$	701 319 \$
Taxe de secteur – chemin Gouin	4 122 \$	3 987 \$
Tarifs – matières résiduelles	55 064 \$	54 922 \$
Récup Estrie	1 897 \$	1 890 \$
Tarifs – Sûreté du Québec		26 381 \$
Tarifs – vidange des fosses septiques	44 000 \$	0 \$
Paiements tenant lieu de taxes ( <i>école primaire</i> )	3 800 \$	3 800 \$
Autres revenus de sources locales	42 645 \$	57 325 \$
Transferts ( <i>programmes gouvernementaux, subventions, etc.</i> )	182 088 \$	227 998 \$
Affectations provenant du surplus accumulé	47 950 \$	57 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 047 764 \$</b>	<b>1 134 622 \$</b>

Les documents ainsi que l'enregistrement vidéo de la présentation du budget 2021 sont disponibles sur le site web de la Municipalité.

# LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 - 2022 - 2023 DE LA MUNICIPALITÉ

Voici le plan triennal des immobilisations pour 2021, 2022, 2023  
que nous suivons et révisons à chaque budget :

Investissement					
<b>Routes</b>					
Investissement dans les routes	Rechargement, remplacement de ponceaux et pose de membranes	280 000,00 \$	100 000,00 \$	155 000,00 \$	535 000,00 \$
<b>Autres infrastructures</b>					
Centre le Camillois	Panneau incendie et amélioration locative	21 000,00 \$		15 000,00 \$	36 000,00 \$
Bibliothèque	Amélioration locative		30 000,00 \$		30 000,00 \$
Parc et sentier	Réfection des sentiers	25 000,00 \$	25 000,00 \$		50 000,00 \$
Service incendie	Borne sèche	1 000,00 \$			1 000,00 \$
<b>Total des investissements</b>		<b>327 000,00 \$</b>	<b>155 000,00 \$</b>	<b>170 000,00 \$</b>	<b>652 000,00 \$</b>

## Routes ciblées pour des travaux en 2021

Rang 9 et 10 Nord  
Rang 9 et 10 Sud  
Rang 2 et 3  
Rang 13  
Rang 16

Financement					
Subvention - Taxe d'accise		270 000,00 \$	120 000,00 \$	160 000,00 \$	550 000,00 \$
Subvention PPA-CE		10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	30 000,00 \$
Budget d'opération - Activités d'investissement - surplus		17 000,00 \$	- \$		17 000,00 \$
Surplus accumulés affectés		15 000,00 \$			15 000,00 \$
Subvention Sentiers		15 000,00 \$	25 000,00 \$		40 000,00 \$
<b>Total</b>		<b>327 000,00 \$</b>	<b>155 000,00 \$</b>	<b>170 000,00 \$</b>	<b>652 000,00 \$</b>

## FAITS SAILLANTS

### REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

**20 000 \$**

Le Schéma d'aménagement de la MRC des Sources sera en vigueur en 2021. Afin d'être en concordance avec ce dernier, une **refonte des règlements d'urbanisme** (datant de 2002) doit être effectuée. La Municipalité a prévu **l'accompagnement d'une firme d'urbanisme**, en collaboration avec le CCU, dans cette démarche. Le montant prévu pour cette démarche est pris dans les surplus accumulés non affectés.

### ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR UN FUTUR DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

**37 000 \$**

Comme présenté au forum citoyen, la Municipalité est en négociation pour **l'acquisition d'un terrain** pour l'expansion du périmètre urbain. Advenant le cas où cette transaction ne soit pas faite de gré à gré, la Municipalité doit prévoir des **services professionnels** afin de prendre des procédures légales pour l'acquisition de ce terrain. Le montant budgété de cette démarche est pris dans les surplus accumulés non affectés.

### AJOUT D'UNE RESSOURCE EN DÉVELOPPEMENT

En collaboration avec la MRC des Sources, la Municipalité aura des sommes dédiées pour **l'embauche d'une ressource en développement**. Le montant que la MRC versera à la Municipalité est de **30 000 \$**. La Municipalité doit donc prévoir un montant supplémentaire d'environ **7 000 \$** afin de pallier cette subvention qui représente un salaire annuel à temps plein.



## TARIFS SÛRETÉ DU QUÉBEC

Un exercice de comparaison avec le fonctionnement de taxation des autres municipalités a aussi été complété. À la suite de cette comparaison, il a été décidé de tarifier **50 %** de la facture totale (**52 448 \$**) de la quote-part de la Sûreté du Québec, **par porte**. Il est important de noter ici qu'avant 2021, la facture totale de la Sûreté du Québec se retrouvait dans la **taxe foncière**. Le coût de la quote-part de la Sûreté du Québec représentait environ 0,07 \$ du 100 \$ d'évaluation. Vous comprendrez donc que les propriétaires ayant une richesse foncière plus élevée absorbaient une bonne partie de cette facture.

## TAUX VARIÉS

Afin de trouver une équité entre l'augmentation des valeurs agricoles (+ **48.8 %**) versus l'augmentation des valeurs non agricoles (+ **20,6 %**) le conseil a opté pour fonctionnement à taux variés.

## CONCLUSION

L'exercice budgétaire 2021 fut un exercice assez complexe. La Municipalité sera, en 2021, à sa première année du **nouveau rôle d'évaluation triennal**. La richesse foncière a augmenté de **17,7 M \$**, soit une augmentation de **29,69 %** comparé à l'année 2020. Vous trouverez donc dans les pages suivantes les **taux et tarifs pour l'année 2021** ainsi que l'impact sur un compte de taxes selon le pourcentage d'augmentation des valeurs.

Je tiens à remercier notre directrice générale, Julie Vaillancourt, pour son travail exceptionnel. Ses compétences sont placées au service de la vision commune établie par notre administration et nous sommes chanceux de pouvoir compter sur elle.

J'en profite pour remercier aussi notre conseil municipal, à savoir Pierre Bellerose, Enzo Marceau, France Thibault, Lucie Cormier, Anne-Marie Merrien et Nicolas Rudloff. Ils ont mené un travail très rigoureux durant les réflexions et les consultations pré-budgétaires au sein de leurs dossiers respectifs. Ce budget, **c'est un budget d'équipe et nous pouvons tous en être très fiers**.

Si vous avez des questions sur le budget ou sur tout autre dossier, n'hésitez pas à me contacter par courriel (**maire@saint-camille.ca**), sur mon cellulaire (**819 578-7546**) ou par **Facebook**. Je demeure à votre entière disponibilité.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter un joyeux Noël ainsi qu'une année 2021 qui vous permettra de vous réaliser personnellement et à nous, collectivement.

Vous en souhaitant une bonne,



Municipalité canton de  
**SAINT-CAMILLE**

**Philippe Pagé**  
Maire du Canton de Saint-Camille

# TAXES ET TARIFS

## Taux variés

Non agricole/  
Non forestier



0,9386 \$ DU 100 \$  
D'ÉVALUATION

Agricole



0,8953 \$ DU 100 \$  
D'ÉVALUATION

Forestier



0,8953 \$ DU 100 \$  
D'ÉVALUATION

## Tarifs matières résiduelles

Résidentiel



178,00 \$

Ferme



178,00 \$

Commerce et  
industrie



406,00 \$

Chalet  
saisonnier



104,00 \$

Commerce  
saisonnier



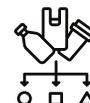
203,00 \$

Commerce léger  
(dans une partie de logement)



104,00 \$

Centre de tri de Sherbrooke  
(récupération)



7,00 \$

## Tarifs sûreté du Québec

Résidentiel



87,50 \$

Ferme



87,50 \$

Commerce et  
industrie



175,00 \$

Chalet  
saisonnier



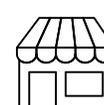
43,75 \$

Commerce  
saisonnier



87,50 \$

Commerce léger  
(dans une partie de logement)



43,75 \$

RAPPELONS QU'IL Y A EU UN GEL DE TAXES DE 2017 À 2020 AVEC UN TAUX DE 1,14 \$ DU 100 \$ D'ÉVALUATION.



Municipalité canton de  
**SAINT-CAMILLE**

# CE QUE ÇA REPRÉSENTE

PAR RAPPORT AU DERNIER RÔLE  
D'ÉVALUATION FONCIÈRE

## AUGMENTATION MÉDIANE : 17 %

Valeur de la  
propriété : 148 400,52 \$

Taxes 2021 : 1 480,39 \$

Variations  
taxes (%) : 2,57 %

Variations  
taxes (\$) : 37,15 \$

## AUGMENTATION : 17 %

Valeur de la  
propriété : 399 016,88 \$

Taxes 2021 : 3 747,40 \$

Variations  
taxes (%) : - 3,43 %

Variations  
taxes (\$) : - 133,16 \$

## VALEUR DE DÉPART

126 600 \$

Taxes 2020 : 1 443,24 \$

## AUGMENTATION : 25 %

Valeur de la  
propriété : 158 250,00 \$

Taxes 2021 : 1 572,83 \$

Variations  
taxes (%) : 8,98 %

Variations  
taxes (\$) : 129,59 \$

NON AGRICOLE/  
NON FORESTIER



AGRICOLE/  
FORESTIER



## AUGMENTATION : 25 %

Valeur de la  
propriété : 425 500,00 \$

Taxes 2021 : 3 984,50 \$

Variations  
taxes (%) : 2,68 %

Variations  
taxes (\$) : 103,94 \$

## AUGMENTATION : 33 %

Valeur de la  
propriété : 168 922,38 \$

Taxes 2021 : 1 673,01 \$

Variations  
taxes (%) : 15,92 %

Variations  
taxes (\$) : 229,77 \$

## VALEUR DE DÉPART

340 400 \$

Taxes 2020 : 3 880,56 \$

## AUGMENTATION MÉDIANE : 33 %

Valeur de la  
propriété : 454 195,72 \$

Taxes 2021 : 4 241,41 \$

Variations  
taxes (%) : 9,30 %

Variations  
taxes (\$) : 360,85 \$

La variation du montant des taxes se fait en fonction de la **variation de la valeur foncière** de votre immeuble par rapport au rôle d'évaluation précédent.

Le pourcentage d'augmentation de la valeur médiane des **immeubles résidentiels est de 17 %** et le pourcentage d'augmentation de la valeur médiane des **immeubles agricoles et forestiers est de 33 %**.

Si votre pourcentage d'augmentation est **en deçà** du pourcentage d'augmentation de la valeur médiane de votre catégorie d'immeuble, vous observerez un **montant d'augmentation de taxes moindre** que la médiane.



# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## ÉNONCÉ DE VISION

En 2030, Saint-Camille est caractérisée par son **avant-gardisme et sa prospérité**. Elle est reconnue régionalement et nationalement pour son caractère agricole fort. Elle est composée d'un écosystème local d'organisations et d'entreprises solides et complémentaires, qui contribuent à répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. La population est grandissante et se diversifie. La capacité de mobilisation est ainsi renouvelée. Le patrimoine local est reconnu et préservé.

Les individus et la communauté continuent à faire face aux défis et enjeux d'aujourd'hui et de demain avec lucidité et créativité. Ils reconnaissent l'importance de **l'ouverture, du débat et de l'engagement**. Ils prennent en charge leur développement de façon autonome, solidaire et authentique. Les principes du développement durable guident les prises de décisions et les projets mis en place collectivement se réalisent avec une vision à long terme, incluant **la sécurité alimentaire et la gestion des ressources du territoire**.

Pour les citoyens et les citoyennes, Saint-Camille est un lieu où l'on peut transformer sa vie et celle de sa communauté. Se faisant, ils et elles contribuent à transformer le monde.

## PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS RÉFÉRENTIELLES



- Prise en compte de toutes les tranches d'âge
- L'implication tant des femmes que des hommes
- La présence de l'intergénérationnel
- La prise en compte de tous les secteurs d'activités
- Le penser et agir famille
- Le respect des personnes, le respect des différences
- Le bon voisinage (confiance, entraide et sollicitude)
- Les principes du développement durable
- Un milieu en constante recherche de voies nouvelles
- La participation citoyenne
- L'utilisation des potentiels tant humains qu'économiques et environnementaux
- L'utilisation des nouvelles technologies de communication
- Le partage des connaissances
- Se donner du temps pour cheminer collectivement
- Se donner le droit à l'erreur



# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## ENJEU 1 : PÉRENNITÉ

### Conserver et consolider nos acquis

- Maintenir et développer « l'esprit Saint-Camille » (une communauté apprenante, innovante et solidaire);
- Améliorer la sécurité et les infrastructures locales;
- Consolider l'écosystème des organismes du milieu pour assurer le maintien et le développement des services de proximité;
- Préserver la qualité de l'environnement et du territoire.



## ENJEU 2 : ATTRACTIVITÉ ET VITALITÉ

### Maintenir et améliorer l'attractivité du village pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

- Favoriser la réalisation de projets pour l'établissement de nouveaux résidents et faciliter leur intégration de façon harmonieuse dans la communauté;
- Maintenir et améliorer la qualité de vie des citoyens et la réponse à leurs besoins, en fonction de la diversité de la population;
- Soutenir la création, la consolidation et la complémentarité de petites et moyennes entreprises;
- Développer une offre touristique attrayante, en cohérence avec les spécificités du village, complémentaire aux activités déjà existantes, respectueuse du milieu et qui renforce nos acquis.



## ENJEU 3 : DIVERSITÉ ET INCLUSION

### Reconnaître et valoriser la diversité du territoire, des activités socio-économiques, des personnes et des points de vue.

- Encourager la participation citoyenne dans les organismes du village, les activités de la municipalité, etc.;
- Miser sur ce qui nous rend uniques et nos spécificités pour réaliser des projets d'envergure;
- Développer le sentiment d'appartenance envers la communauté.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Vous voulez connaître la nouvelle valeur de vos propriétés? Le rôle en ligne sera disponible à partir de la **fin de décembre**.

Vous n'aurez qu'à cliquer sur l'onglet « **Rôle d'évaluation** » à droite de la section *Nouvelles* sur le site Web de la Municipalité.



**Rôle d'évaluation**  
Trouver une évaluation municipale

Pour faire une demande de révision administrative, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- Remplir le formulaire disponible **uniquement** au bureau d'évaluation de la MRC des Sources (**309, rue Chassé, Asbestos, J1T 2B4**).
- Déposer ou poster le formulaire rempli à la même adresse accompagné de la somme d'argent requise pour votre demande.
- Date limite : **30 avril 2021**

## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du **19 décembre 2020 au 10 janvier 2021** inclusivement.



Municipalité canton de  
**SAINT-CAMILLE**

## INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

### Patinoire - Toit des Quatre-Temps

Ouverte au public pendant le temps des Fêtes **seulement**.

**25 PERSONNES MAXIMUM**

À partir du **11 janvier** : accès réservé à l'école

### Chalet - Halte routière

Le chalet sera fermé en tout temps. La halte routière reste accessible pour les **toilettes seulement**.



L'anneau de glace sur le terrain de balle est **accessible en tout temps**.

Le sentier familial est **accessible à tous**, à pied ou en raquettes.

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les comptes de taxes vous seront acheminés à la fin **janvier 2021** accompagnés du calendrier complet des collectes pour l'année 2021.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

FEVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

 Déchets

 Matières organiques

 Matières recyclables

 Plastiques agricoles

Prenez note que la collecte de déchets aura lieu dorénavant une fois par mois.

Toute l'équipe de la Municipalité souhaite à tous les citoyens un très joyeux temps des Fêtes!